

Chronique typographique

Smileys et couillards

Smileys — Les *smileys* sont maintenant bien connus des utilisateurs de l'Internet et des messageries en général. Ils s'agit de dessins réalisés dans le texte avec plusieurs caractères⁶ Ascii à chasse fixe⁷ qui, vus de côté, suggèrent la forme d'un visage dont l'expression traduit l'état d'esprit de l'internaute expéditeur. Après une phase d'exagération (on a par exemple défini des dessins pour Charlot ou Clinton, *sic*), restent en service courant quelques-uns seulement dont les plus usités sont, par exemple, les suivants :

6. Et non à partir d'un caractère unique, comme ☹ et ☺ (*white frowning face* et *white smiling face* d'Unicode, codes 2639 et 263A) mais dont dès le XVIII^e siècle on trouve un ancêtre chez Fournier (, vignette 342 de son *Manuel de typographie*)!

7. Très important ! Comparez « je plaisante ;=) » à « je plaisante;=) ».

Je suis bien content :-)

Je suis triste :-(

Je suis sceptique :=]



La littérature sur le sujet est évidemment abondante⁸ et laisse croire que c'est une invention d'Internet. Mais, comme souvent lorsqu'il s'agit de nouveauté, il y a plusieurs choses.

- D'abord un concept, celui de montrer l'humeur de l'auteur. Mais ce concept est assez ancien puisqu'il y a eu depuis le siècle dernier des propositions de « point d'ironie⁹ » ou de « point d'intonation¹⁰ ».
- Ensuite, un nom. Les anglophones parlent de *smileys*, mais beaucoup d'autres noms sont également associés à ces dessins : *emoticons* (mot-valise pour *emotion icons*), *frownies*, *smile faces*, etc. Pas étonnant donc qu'en français on ait aussi diverses propositions de mots pour ce concept nouveau :
 - certaines sont basées sur la similitude des mots anglais (trombine, souriant, souriard, rigolard, émoticône, etc.),
 - d'autres le sont plutôt sur les fonctions de ces dessins ou sur des jeux de mots (trombinographe, typoface, typotronche, estête, typrofil, face de casse, etc.¹¹);
 - d'autres enfin ont reçu des approbations officielles, par exemple « frimousse » (JO du 16 mars 1999), « binette » (Vocabulaire d'Internet de l'Office de la langue française du Québec¹²), etc. ; mais laquelle choisir finalement ?
- Enfin, dans ce cas, le dessin ; mais — c'est l'objet de cet article — là non plus rien de nouveau : de tels dessins sont attestés dès 1903 dans le *Dictionnaire de Morin*¹³.

Couillards — Les couillards¹⁴ sont de petits filets (parfois ornés, mais toujours

8. Citons donc un seul livre : David W. Sanderson, *Smileys*, O'Reilly ed. mars 1993 et donnons une URL : <http://worldserver2.oleane.com/e1/S.html#Smiley>

9. Voir par exemple A. Doppagne, *La bonne ponctuation*, Duculot, 1978.

10. Nina Catach, *La ponctuation*, Que Sais-je? 2818 page 10.

11. Voir les discussions sur ce sujet sur Internet, par exemple dans la liste typographie, notamment en février 1998 : <http://listes.cru.fr/arc/typographie@irisa.fr/>

12. <http://www.olf.gouv.qc.ca/>

13. Edmond MORIN, *Dictionnaire typographique*, Typographie et lithographie Léon Sézanne, Lyon 1903 [art. couillard, page 91]

14. L'origine de ce mot n'est pas bien connue. Bien sûr, venant du milieu des typographes riche en argot, on a envie de penser à un pendant grivois à « cul-de-lampe », mais l'orthographe de la presse « couyards » (comme les nomme le catalogue de la fonderie Deberny & Peignot en 1926, merci Alain Joly) laisse un doute!

très dépouillés contrairement aux culs-de-lampe). Voici ce qu'en dit Edmond Morin dans son *Dictionnaire typographique* de 1903.

« Le couillard est un petit filet, de longueur proportionnée à la ligne qu'il suit, qui se met sous les titres, avant le texte, principalement dans les journaux. Il sert également dans les travaux de ville à rompre la monotonie des lignes. Il sert encore à séparer les diverses parties d'un article ou d'un texte; mais, dans ce dernier cas, sa forme est variée suivant la fantaisie de l'auteur ou du typographe. C'est parfois un simple filet maigre très court, constitué par un moins (—) justifié au milieu d'une ligne de cadrats; d'autres fois, il est constitué avec trois astérisques dont deux cran dessus¹⁵ (* * *) »

Ces couillards ont été très employés en linotypie et en dactylographie; exemple :

-----oo-----

Mais ce qui est important c'est que, dès 1903 donc, Edmond Morin termine sa définition de couillards en en donnant quelques exemples :

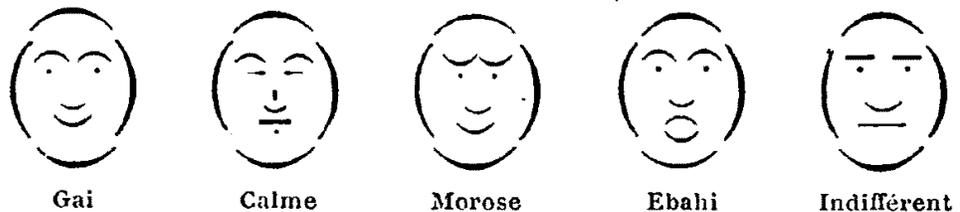
Les suivants sont classiques pour ainsi dire :

—o— —x— —H— —:— —::—
 —«o»— —☹— —.o::o.—

Quelques-uns sont plus rarement exécutés :

—[☹]— —(☹)— —(☹)— —(☹)—

et (dans son article sur les parenthèses¹⁶) en donne d'autres :



et là on voit bien que nos chères frimousses ou autres rigolards ne peuvent que nous faire rigoler quand on dit que c'est une invention d'Internet! Toutefois, il faut bien l'avouer, Internet a réussi là où Queneau et Bazin ont échoué! Et ce

15. Cette phrase peut être absconse à qui n'a pas pratiqué les caractères en plomb: le cran est une sorte d'encoche creusée dans les types sur la face verticale de façon que le compositeur, par le seul touché, trouve le bon sens du caractère et ne le mette pas à l'envers. Cran dessus signifie alors que le caractère doit être tête-bêche; par ailleurs, il faut se rappeler qu'une astérisque est normalement « en exposant »; ici donc, il y a une astérisque normale, la seconde, et deux « cran dessus », c'est-à-dire « en indice »!).

16. Morin, *op.cit.*, p. 215.

pour trois raisons : la première est que ces *smileys* se composent avec des caractères « standards » (contrairement aux caractères cités en note 6 qui nécessitent d'appeler une fonte spéciale) ; la seconde est que ces caractères sont composés horizontalement (donc dans la ligne, sans composition complexe comme ceux de la figure ci-dessus) même si ça demande de la part du lecteur l'effort, tout théorique, de pencher la tête ; la troisième étant que la nature des courriers électroniques relève plus de l'oral, voire de la BD, que de l'imprimé et supporte donc mieux que ce dernier ces marques spontanées.

Jacques ANDRÉ & Alan MARSHALL